



AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

Montreuil, le 08 février 2024

TABLE RONDE GROUPE

ON MONTE D'UN CRAN !

La multiplication des conflits locaux sous l'impulsion de la CGT, et le climat social dans l'entreprise avec un mécontentement grandissant dans de nombreux métiers, a contraint la Direction du Groupe à faire des annonces pour tous les cheminots.

Après une table-ronde consacrée aux ASCT le 7 février, la Direction SNCF a déclenché une nouvelle Table-ronde présidée par le PDG du Groupe. A l'appui des 107 actions locales initiées par la CGT sur l'ensemble du territoire, les annonces suivantes ont été faites :

Rémunération

- 400 euros de gratification exceptionnelle en lien avec les « bons résultats de l'entreprise ».
- Revalorisation de l'indemnité de résidence, comme suit :
 - **Création d'une Zone IDF** avec revalorisation de l'Indemnité de résidence, qui passe de 2,8 % à 3,6 % du traitement avec un minimum garanti de 100 euros/ mois.
 - Zone 1 incluant « transfrontaliers » et métropole de Lyon, avec un taux à 2,8 % et un minimum garanti de 50 euros.
 - Zone 2, 1 % de majoration du traitement, avec un minimum garanti de 35 euros, avec intégration de la Moselle et du Bas-Rhin à la zone 2.
 - Les métropoles suivantes : Marseille, Lille, Bordeaux, Nantes, Rennes, Strasbourg, passent à 2 % du traitement avec un minimum de 35 euros.
 - 3 000 positions hors compte à attribuer lors des commissions d'avril pour application en octobre, et mesures équivalentes pour les contractuels.

Emploi

- 1 000 emplois supplémentaires en plus des 7 300 au budget 2024, dont 200 ASCT.

Cessation Progressive d'activité (CPA)

Ouverture de négociations sur une CPA pour tous en vue d'améliorer les dispositifs existants tout en prenant en compte les spécificités métiers et la pénibilité (bilatérale en mars, table-ronde en avril).

Ces premières annonces sont à mettre à l'actif des actions en cours ou à venir dans les métiers, dans les territoires. La fédération CGT appelle les cheminotes et les cheminots à poursuivre leur implication dans les luttes locales et dans les actions métiers afin de franchir de nouvelles étapes revendicatives gagnantes.

